

REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

6^{ème} Tournoi rapide des Cavaliers de la Tour Montjoie

Article 1 : Organisation

La tour Montjoie organise le 6^{ème} tournoi rapide des Cavaliers de la Tour Montjoie le dimanche 3 mars 2024.

Le tournoi est ouvert sur invitation de l'organisateur aux joueurs licenciés A ou B ou à une fédération reconnue par la F.I.D.E. pour la saison 2023-2024.

Celui-ci se déroulera en 7 rondes à la cadence 15min+3s/coup

Les résultats sont comptabilisés (Homologation N° 62345) pour le ELO rapide FFE d'avril 2024 et le ELO rapide FIDE d'avril 2024.

Article 2 : Règles

Les règles du Jeu sont celles de la Fédération internationale d'échecs (FIDE) de janvier 2023. La version anglaise de ce texte est la version officielle des règles du jeu d'échecs telle qu'adoptée par le Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Madras, Inde).

Les appariements se font au système suisse. Les appariements seront assistés par ordinateur avec le logiciel PAPI sous contrôle de l'arbitre principal.

L'article A5 des règles du jeu s'appliqueront.

Article 3 : Horaires et lieu de jeu

Lieu : MJC les Terrasses Maison Pour tous avenue du Pont 78700 Conflans Ste Honorine

Clôture des inscriptions : Le 3 mars 2024 à 9h45.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Les joueurs arrivant avec plus de 10 minutes de retard seront déclarés forfaits pour la ronde en cours et seront considérés comme ayant abandonné le tournoi sauf en cas d'explication valable reconnue par l'arbitre avant l'affichage des appariements de la ronde suivante.

L'organisateur se donne le droit de refuser les inscriptions après le 60ème inscrit.

Les retardataires pourront être appariés à la ronde 2 uniquement avec accord de l'organisateur et de l'arbitre.

Pointage et vérification des licences : Le 3 mars 2024 de 09h15 jusqu'à 9h45.

Ronde n°1 à 10h00, 3 rondes le matin. Reprise l'après-midi à 13h30. Remise des prix le plus proche possible de 17h00 sans pouvoir avoir lieu avant.

Article 4 : Prix et inscriptions

Droits d'inscriptions :

15€/adultes 10€/jeunes.

Répartition des Prix :

Les prix seront non cumulables.

Les prix seront attribués à la place

Les personnes doivent être présentes à la remise des prix pour recevoir le prix.

Article 5 : Départages

Le départage des ex aequo se fait de la manière suivante : Bucholz suivi de la performance suivi du nombre de victoires.

Article 6 : Conduite des joueurs

Un joueur ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission d'un arbitre et n'est pas autorisé à parler de sa partie en cours.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte. Tout joueur dont l'arbitre constate que le portable émet un son sera sanctionné de la perte de la partie.

Il est strictement interdit de fumer/vapoter ou d'amener des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

Article 7 : Arbitrage

L'arbitre du tournoi est Patrick Claisse (AFO2)

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation à respecter ce présent règlement.

L'Arbitre
CLAISSE Patrick

L'Organisateur
GISLARD Ghislain